

# La Crise de la Musique Populaire

(Suite et fin)

---



Il serait possible encore, dans ces mêmes Conservatoires et Ecoles Nationales, d'ouvrir une classe de chant choral, *avec autorisation, pour un certain nombre d'élèves libres* d'y participer. A ce point de vue de la mise en honneur du chant choral, ces Conservatoires et Ecoles pourraient devenir *trente* foyers d'éducation musicale populaire. Certaines municipalités devraient s'im-

poser à propos quelques sacrifices ; encourager les efforts faits dans ce sens. Elles n'ont pas toujours des idées heureuses, les municipalités. Dans une grande ville, que je ne nommerai point, il vint, un beau jour, à l'idée des édiles, de travailler à l'éducation musicale du peuple. Pour ce faire, ils nommèrent des professeurs et ouvrirent des cours du soir, gratuits, de piano, violon, solfège, etc. Les dames de la ville virent, non sans surprise, les petites ouvrières en lingerie, modes et couture, quitter le soir le dé à coudre pour trimballer fièrement, dans les rues de leur cité, qui, sa boîte à violon, qui, un carton à musique, qui, sa mandoline enveloppée, car il y a des cours de mandoline.

— Eh ! dira quelque ami de l'égalité, de quel droit empêcher ces enfants d'apprendre la musique si cela leur plaît. Est-elle la propriété exclusive des dames de la ville ?

— Non sans doute, mais il n'est pas téméraire de penser que ces élèves adultes, de culture primaire, n'obtiendront jamais que des résultats plus que médiocres, que si une d'elles, exceptionnellement, révèle une nature d'artiste, il y en aura cent autres, lamentable déchet, qui resteront des petites râcleuses de mauvais instruments, et qu'il serait préférable de leur apprendre à chanter en chœur. Là, aucune dépense d'instruments n'est à faire, on demande de la bonne volonté, de l'assiduité, un peu de goût et la patience d'apprendre à lire en clef de sol. Il n'en faut pas plus et, pour y revenir, nos villes un peu importantes (avec ou sans conservatoire), pourraient multiplier les sociétés chorales qui n'existent chez nous qu'à l'état d'exception. Florissant aux pays protestants, où le fidèle chante au Temple et prend l'habitude du mélange des voix, le choral est, chez nous, presque délaissé, cependant il devrait être pratiqué jusqu'au village, car toute agglomération, composée d'hommes et de femmes, possède les éléments nécessaires du quatuor vocal, où, plus simplement, du chant en parties. — Pourquoi tout cela reste-t-il inerte, sans force, sans mouvement ? C'est ce qu'on ne peut comprendre. Il n'y a rien, dans ce que nous proposons, d'extravagant, d'irréalisable, ce n'est pas une chimère ; tous ceux qui ont fait quelques lieues hors de France le peuvent attester. En Angleterre, en Belgique, en Allemagne, en Suisse, il y a des centaines de sociétés chorales, il en existe jusque dans les plus petits pays.

Un soir, dans un modeste village où nous passions, descendus à l'hôtel, en touristes, à une demi-lieue de Lucerne, nous eûmes ainsi une singulière surprise. La nuit était venue, piquée, ça et là, de quelques point lumineux, fugitives lueurs aux yeux des maisons presque endormies. Nous songions, fenêtre ouverte, un peu las, la pensée loin, l'âme en France. Soudain, dans l'air paisible et pur, de douces voix s'élevèrent, inattendues. Fraîches et jeunes, suaves et caressantes, elles montent, les voix inconnues et charmeuses.

Devant la maison, sur la toute petite place qu'embrasse un coup d'œil, sont groupés les chanteurs, jeunes gens, jeunes filles, autour de

celui qui les guide, ils sont là une vingtaine : basses et soprani. Droits, sérieux et comme officiants, ils tiennent à la main leur papier de musique ; certains portent une petite bougie qui éclaire par dessous leurs jeunes visages et y rend plus nets le dessin des bouches ouvertes et la tache vivante des yeux brillants.

Le chef, grand, maigre, dégingandé, étrange dans un vêtement trop large dont les pans flottent et zigzaguent comiquement derrière lui, bat la mesure avec feu. Ses cheveux longs s'agitent, mèches flottantes autour de son visage anguleux ; ses grands bras vont et viennent, dessinent de larges gestes que rendent fantastiques leurs ombres portées. Il frémit tout entier sous le choc de la mesure ; il est tout rythme ; et si convaincu, si vrai, si nécessaire, si plein de sa bonne action que le ridicule ne l'effleure même pas.

A quatre parties, le choral se développe sur de candides paroles. Cantique d'amour naïf ou louanges à la patrie : *Helvétie! Helvétie!* Les voix féminines appuient leur douceur à la jeune virilité des timbres masculins. La rudesse de la langue s'atténue dans le coulé de la mélodie, que n'alourdit pas un gémissant harmonium ou le ronronnement d'un piano. Elles montent, les voix, dans la nuit parfumée par l'encens des corolles ; elles s'épandent en ondes légères et caresseuses ; elles sont l'harmonieux témoignage de toutes ces jeunes vies ; leur délicate offrande, le don immatériel qu'elles font d'un peu d'elles-mêmes à ceux qui les écoutent.

Quel cœur n'irait pas vers ces enfants qui chantent ?

Mais... pour qui donc chantent-ils ?...

Dans la maison voisine, nous dit-on, il y a, ce soir, une fiancée. Rien ne désigne à nos yeux la maison heureuse où s'abrite un silencieux bonheur ; cependant, c'est pour la Fiancée que fleurit la sérénade. Elle est là, on la devine ; pudique, émue, virginale et charmante. Vers « elle » montent, cadeau vivant et suave, les voix entrelacées du mélodieux choral.

C'est d'un tout petit village, qui n'est pas de France, que nous gardons ce souvenir.

Dans notre pays, où les gens de toutes classes sont naturellement sociables, amènes, d'humeur enjouée, serait-il impossible d'avoir pareil spectacle ? — Beaucoup d'efforts ont été faits pour susciter l'activité touristique, pour faire prendre, aux citadins, contact avec la province française que nombre d'entre eux ignoraient. Comme nous l'avons vu, les résultats — bons par ailleurs — n'ont pas été toujours favorables au maintien des coutumes locales ; quelques essais pourraient être tentés dans le but de faire revivre, ou de rajeunir, ou de renouveler nombre d'usages touchants qui tombent de plus en plus dans l'oubli : commémorations de souvenirs locaux, fêtes patronales, fêtes saisonnières ; la musique chorale, art d'expression des émotions collectives, y aurait sa belle et large place ; elle réunirait, dans un harmonieux ensemble, jeunes gens et jeunes filles de la même contrée.

Un autre mode d'action pourrait être conseillé. Il est mis en pratique dans un pays voisin, où il donne de bons résultats. La France n'est pas la Chine, mais elle paraît lui avoir emprunté le goût des examens. Nous en avons de toutes sortes, pour toutes les spécialités, toutes les carrières ; assurant l'entrée et la sortie des écoles primaires, secondaires, supérieures, techniques, pratiques, etc. Une obligation de plus ajoutée à celles qu'on impose aux candidats, serait fort peu de chose ; mettons qu'elle s'applique à la musique et que des connaissances musicales *élémentaires* soient exigées de *tous* les aspirants à un brevet quelconque, *sans distinction de sexe, d'âge ou de spécialités*.

Il y aurait encore là une obligation, mais notre vie sociale n'est faite que d'obligations, de contraintes du particulier, en vue d'augmenter sa valeur au titre social.

Un jour que j'exposais cette idée devant quelques jeunes gens, frais émoulus des écoles, ils se récrièrent :

— Y songez-vous, s'exclamèrent-ils, ajouter quelque chose aux programmes !! Vous en ignorez l'abondance, la complexité, la surcharge. Nous n'arrivons à les remplir qu'au prix d'un cruel surmenage ; la dernière épreuve nous trouve exténués. Regardez les candidats sortant d'examens ; vainqueurs et vaincus sont à bout de forces. Encore la musique ! Pourquoi pas la peinture ! ou la sculpture ! ou bien l'astronomie.

Je laissai passer le flot des paroles. Quand ils furent calmés :

— Pourquoi leur dis-je, me supposer des intentions extravagantes. Vous parlez d'autres arts. Ai-je soutenu qu'il fallait faire de vous des peintres, des sculpteurs et des « compositeurs », c'est-à-dire des spécialisés ? En aucune façon. Chacun de vous a reçu au moins des notions de dessin, donc a fait l'éducation élémentaire de l'œil. Trouvez le temps de faire celle, *élémentaire*, de l'oreille. Pourquoi, sur deux sens, en négliger un ? Quel bénéfice, quel temps gagné trouvez-vous à une telle abstention ? L'association d'un son à un signe écrit (vocalement, ils sont en quantité limitée) n'est pas très difficile, et la pratique du chant entraîne une gymnastique respiratoire très bonne pour la santé, notamment la santé des intellectuels qu'on peut dénommer « les enfermés volontaires ».

Ai-je convaincu mes auditeurs ?... Ils eurent l'amabilité de me le laisser croire.

Un dernier moyen nous reste à indiquer. Qu'est-ce qui empêcherait la formation d'un corps de musiciens-ambulants, analogue à une corporation de ménestriers-chanteurs, qui, après étude préalable, répandraient des pièces vocales, soit empruntées au folk-lore, soit spontanément créées dans les centres musicaux (précédemment mentionnés) par quelque musicien heureusement inspiré. Chansons, romances, et même rondes dansées seraient les bienvenues. Le projet n'a rien d'impraticable, quelques maisons d'édition musicale l'ont déjà mis à execu-

tion pour leur compte, et « lancent » ainsi quelques-uns de leurs produits. Parfois ceux-ci ne méritent point la diffusion qu'on en fait.

Certain dimanche, en haut d'une des avenues qui cerclent la place de l'Etoile, à l'époque où une bande de malfaiteurs, tristement célèbres, occupait les imaginations, j'écoutais ainsi une audition de plein vent. Deux garçons, d'aspect misérable, d'allures inquiètes, l'air au guet de bêtes souvent traquées, commencèrent à chanter. L'un râclait un triste violon, tous deux clamaient la complainte sur :

« Les assassins qui font pleurer les mères. »

C'était sinistrement bête. Les voix, odieuses, sentaient le vin, la misère et la peur ; les mots y passaient déformés, piteux, grotesques. Et cependant les gens s'arrêtaient, écoutaient ; un groupe se forma : jeunes gens, petites ouvrières, femmes en cheveux, employés, commerçants voisins, tout le menu peuple flâneur du dimanche. Bénévoles, fervemment, ils suivaient les intonations grasses, les voix populaires des chanteurs ; doucement d'abord, à mi-voix, puis plus assurés, ils redisaient l'inepte couplet. Bientôt enhardis, sûrs d'eux-mêmes, ils achetaient la chanson.

— Deux sous : « Les assassins qui font pleurer les mères. »

C'était affreusement triste, la bonne volonté, l'application tenace de ces braves gens, pour, dans leur mémoire, enregistrer « ça ». Evidemment, ils aimaient chanter, il y avait, dans la masse, quelques timbres agréables, un touchant désir de se charmer avec de la musique ; et tout était perdu, gâché, rendu vil et malsain, à cause de cette mélodie frelatée et de cette ignoble prose.

Incident de grande ville, dira-t-on. Ce serait une erreur de généraliser et de laisser croire qu'à tous les carrefours de misérables hères serinent à leur naïf auditoire d'aussi pauvres mélodistes.

Cela s'entend. Il n'en reste pas moins que le cas n'est pas isolé, au moins à la ville, qu'il est fâcheux qu'il se produise et que l'action nécessaire de quelques musiciens dévoués, véritables apôtres, improvisés « professeurs ambulants » serait un véritable bienfait.

Avant d'achever ce rapide essai, nous devons insister sur l'enseignement de la musique à l'école primaire. C'est là surtout que l'éducation musicale élémentaire doit prendre place. Il faut la comprendre non distribuée à heures fixes, au moment de la leçon, mais inspirant et soutenant toute la vie de l'écolier ; animant les marches, les jeux, les entrées, les sorties de classe ; les récréations et les repos. Ce n'est point ici un journal pédagogique et il suffit d'effleurer le régime scolaire qui peut être suivi.

En intitulant cette modeste étude : la « crise de la musique populaire » nous avons indiqué, d'un mot, qu'il s'agissait d'un état momentané, transitoire, d'une période plus ou moins longue, précédant une

rénovation que doivent souhaiter tous les amis de la musique française.

Peut-être n'est-il pas inutile, en terminant ces pages, d'y découvrir une autre cause à ajouter à celles que nous avons déjà signalées comme déterminantes de cet état déficient de la musique populaire. L'art d'une époque, considéré dans son ensemble, est à l'exacte mesure de ce que Taine définissait la « température morale » de cette époque ; il en est, par là même, la plus fidèle expression. Ceci admis on peut affirmer que la crise de la musique populaire correspond à une crise morale, ou mieux, à une crise de la sensibilité collective française. Elle serait à étudier comme constituante d'un curieux chapitre de la psychologie des foules qui reste à écrire. C'est donc à la culture, ou d'un mot plus juste, à la cure de cette sensibilité que devraient tendre tous les efforts de ceux qui ont reçu le don d'influence : présent à la fois magnifique et dangereux dont il leur faudra rendre compte.

Ceci n'est plus du domaine de la musique, c'est un seuil que nous n'avons pas à franchir.

M. DAUBRESSE.